Compte rendu -Réunion de la Mission Transversale Climat

Date : 23 octobre 2025 – 15h00 à 16h30

Format : visioconférence

Présidence : Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers et Présidente de la Mission Transversale Climat

Animation : David-Pierre Giudicelli, Chargé de mission Climat et DCOL, Cités Unies France

1 Principaux intervenants

- Léonore Moncond'huy – Maire de Poitiers, Présidente de la MTC
- David-Pierre Giudicelli – Chargé de Mission Climat et DCOL, Cités Unies France
- Goksen Sahin Licha – Policy & Advocacy Lead, ICLEI Europe
- Cécile Rémion – Chargée de coopération internationale, Ville/Métropole de Nice
- Jordan Barlemont – Expert Climat, DCTCIV – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Sophie de La Bassetière – Coordinatrice du programme pS-Eau
- Cécile Gillot – Coordinatrice du Réseau Cicle

2 Contexte et objectifs de la réunion

La réunion de la Mission Transversale Climat (MTC), organisée par Cités Unies France, s'est tenue le 23 octobre 2025 en visioconférence.

Présidée par Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, elle a réuni des représentants de collectivités territoriales, de réseaux partenaires et d'institutions publiques autour des actualités internationales liées à l'action climatique.

L'objectif de cette séance était de faire un point d'étape sur les préparatifs de la COP 30 de Belém, de présenter plusieurs initiatives territoriales et partenariales (sur les enjeux littoraux, l'eau et les services essentiels), et d'échanger sur les perspectives 2025–2027 de la Mission Climat en matière de coopération et de plaidoyer.

3 COP 30 et plaidoyer des gouvernements locaux.

3.1 Goksen Sahin – ICLEI Europe

ICLEI, réseau mondial de gouvernements locaux et régionaux engagés en faveur du développement durable, agit comme point focal des autorités locales au sein de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques CCNUCC[1] à travers la *LGMA Constituency*[2].

Créé en 1990 à New York, en amont de la première COP, ICLEI est aujourd'hui présent dans 27 régions du monde et accompagne les collectivités dans leurs politiques environnementales et climatiques. La COP 30 marque une étape importante, faisant suite à la COP 28, qui a reconnu officiellement le rôle des autorités locales dans la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National NDCs[3].

A travers la LGMA, les autorités locales portent cinq priorités à Belém :

- établir un programme formel sur la gouvernance multiniveau,
- ajuster les indicateurs d'adaptation aux besoins locaux,
- reconnaître la dimension territoriale des transitions justes,
- garantir un accès direct aux financements climatiques,
- et inclure la gouvernance multiniveau dans les réformes du système onusien.

[1] CCNUCC : la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

[2] Constituante des Gouvernements locaux et Autorités Municipales

[3] NDCs : Les Nationally Determined Contributions (NDCs) sont les engagements climatiques nationaux définis par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris.

3.2 David-Pierre Giudicelli – Cités Unies France

Cités Unies France prépare sa participation à la COP 30 à travers un événement au Pavillon France intitulé *« De l'action locale à la diplomatie territoriale »*, en partenariat avec ICLEI, le Fonds Mondial pour le Développement des Villes, la DCTCIV et plusieurs collectivités françaises.
L'objectif est de valoriser les coopérations décentralisées comme leviers d'action climatique, de diffusion d'expertise et de plaidoyer.

Cette démarche vise à renforcer la visibilité internationale des coopérations entre territoires et à affirmer leur rôle dans la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris.

4 Enjeux littoraux et Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT)

4.1 Cécile Remion – Métropole Nice Côte d'Azur

La Sommet de la Coalition des villes et régions côtières s'est tenu le 7 juin 2025 à Nice, en prélude à la 3eme Conférence des Nations Unies sur l'Océan – l'UNOC3. Porté par la Métropole Nice Côte d'Azur, ce sommet a permis de rassembler près de 400 collectivités issues de 90 pays, et de lancer une coalition mondiale, hébergée par le Global Center for Climate Mobility (GCCM).

→ Objectif de la coalition : renforcer la résilience des territoires littoraux face au changement climatique et encourager la coopération décentralisée autour des enjeux maritimes et côtiers.

Plusieurs dispositifs et financements ont été annoncés à l'occasion du Sommet :

- MEAE / DCTCIV : l'appel à projets de coopération décentralisée dédié à l'adaptation littorale a été annoncé (voir intervention suivante)
- Mission Océan de la Commission européenne, a annoncé 45 millions d'€ pour l'adaptation des villes, régions et iles via le programme Horizon Europe
- Agence spatiale européenne (ESA) a annoncé 3 millions d'€ pour le développement d'initiatives basées sur les données spatiales
- La coalition s'appuie également sur le Global Center for Climate Mobility (GCCM), qui finance des projets locaux d'adaptation à travers la Climate Adaptation Facility for Communities
- L'alliance Space for Ocean, portée par le CNES, met à disposition des données spatiales et des outils d'observation pour soutenir la planification et la gestion durable des zones côtières.

Plaidoyer méditerranéen : participation à l'initiative « La Voix des Méditerranéens » et au Manifeste des villes méditerranéennes de culture et d'écologie, portés par l'AVITEM[4], afin de renforcer la voix collective des territoires méditerranéens dans les forums internationaux.

Prochaines étapes : poursuite du travail en réseau, de la coopération scientifique et du dialogue politique régional, avec un Sommet international prévu à Dakhla (Maroc) en 2026.

4.2 Jordan Barlemont – DCTCIV / MEAE

La Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) est structurée autour de deux pôles :

- un pôle Société civile**,** chargé d'entretenir un dialogue régulier avec les acteurs associatifs ;
- un pôle Collectivités territoriales**,** qui conseille, accompagne et soutient les collectivités dans la mise en œuvre de leurs coopérations décentralisées**.**

[4] L'AVITEM : L'Agence des villes et territoires méditerranéens durables

Pour appuyer les collectivités territoriales dans leurs actions internationales, le pôle Collectivités territoriales de la DCTCIV met en œuvre plusieurs appels à projets destinés à encourager et à financer leurs initiatives de coopération.

Annoncé en juin 2025 à Nice, le nouvel appel à projets "Aménagement durable du littoral" soutient les coopérations entre collectivités françaises et étrangères.

Ouvert jusqu'au **30 janvier 2026**, cet appel à projet s'adresse à l'ensemble des CT française qu'elle soit métropolitaines ou ultramarines agissant en partenariat avec des autorités locales étrangères. Trois champs d'intervention y sont prioritaires :

1. Gestion intégrée du trait de côte comme levier de développement durable et de coopération régionale.
2. Renforcement des capacités locales et de la résilience des territoires littoraux, avec une approche inclusive au niveau des communautés.
3. Préservation, protection et valorisation des écosystèmes littoraux et des ressources maritimes.

Ce dispositif, porté par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, associe l'AFD, le CEREMA, CGLU, le GCCM et la Plateforme Océans et Climat, illustrant une approche partenariale forte entre État et collectivités

- Aucune fourchette financière (plancher ou plafond) n'est fixée dans le règlement de l'appel à projets.
- Les montants dépendront de l'enveloppe budgétaire attribuée en 2026.
- À titre indicatif, en 2025, les projets soutenus présentaient des durées variables (de moins d'un an à trois ans) et des montants sollicités allant de moins de 10 000 euros jusqu'à environ 200 000 à 250 000 euros pour les projets les plus structurants.
- Les collectivités intéressées sont invitées à contacter la DCTCIV une fois leur projet suffisamment défini pour en discuter plus précisément.

5 Eau, énergie et services essentiels

5.1 Sophie de La Bassetière – pS-Eau

Le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) est un réseau multi-acteurs créé il y a plus de quarante ans à l'initiative des ministres européens de l'Environnement. Son objectif principal est de renforcer la coopération décentralisée et non gouvernementale sur les thématiques de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les pays du Sud. L'équipe, composée d'une vingtaine de personnes réparties entre Paris et plusieurs régions françaises, veille à maintenir une proximité avec les acteurs territoriaux impliqués dans les projets de coopération.

Le pS-Eau a pour mission de créer du lien entre les collectivités territoriales, les institutions, le secteur privé, la recherche et les associations, en partant du constat que la collaboration entre ces acteurs est essentielle pour faire progresser l'accès aux services essentiels. Ses activités sont financées notamment par l'Agence Française de Développement (AFD) et les agences de l'eau, partenaires historiques du programme.

Bien que centré sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, le pS-Eau a élargi son champ d'action à l'ensemble des services essentiels, intégrant désormais l'énergie et la gestion des déchets. Le programme héberge en son sein le Réseau Cicle, dédié à l'énergie et au climat, et coordonne également le programme Services essentiels, qui réunit une douzaine de partenaires, dont des réseaux thématiques tels qu'AMORCE et plusieurs RRMA (Réseaux Régionaux Multi-Acteurs).

Ce programme vise à promouvoir une approche intégrée et multisectorielle des services essentiels, encourageant les collectivités à dépasser les logiques en silo pour adopter une vision globale de leurs besoins territoriaux. Il s'appuie sur la mobilisation des 1 % solidaires (eau, assainissement, déchets, énergie), dispositifs permettant aux collectivités de financer leurs actions de solidarité internationale.

Depuis mai 2025, le pS-Eau pilote la phase 2 du réseau Cordée, consacré à la gestion des déchets et à l'économie circulaire. Ce réseau vise à combler un manque d'outillage et de coordination dans ce domaine, en centralisant les données, en mettant en relation les acteurs du Nord et du Sud, et en développant des outils techniques pour faciliter le déploiement des projets.

Le pS-Eau propose de nombreux appuis et ressources :

- Base de données et centre de ressources (plus de 50 000 organismes, 3 500 projets, 8 500 publications) ;
- Accompagnement technique et conseils personnalisés pour le montage de projets ;
- Formations, webinaires et forums pour renforcer les capacités des acteurs ;
- Plateformes pays au Sénégal, Bénin, Togo, Madagascar et Liban.

5.2 Cécile Gillot – Réseau Cicle

Le Réseau Cicle est un réseau multi-acteurs spécialisé sur les thématiques d'accès à l'énergie et de transition énergétique dans le cadre de la coopération internationale. Créé à l'initiative de l'ADEME, (EDF) et d'autres acteurs du secteur énergie-climat, il se positionne comme l'équivalent du pS-Eau, mais sur le champ de l'énergie et du climat. Ses actions portent sur trois volets principaux :

- L'électrification à partir des énergies renouvelables,
- L'efficacité énergétique (notamment des bâtiments)
- La promotion de solutions de cuisson propre.

Le réseau accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets de coopération décentralisée intégrant ces thématiques et anime des espaces d'échange entre collectivités, ONG, entreprises et acteurs de la recherche pour favoriser les synergies et la mutualisation des expériences.

Le Réseau Cicle développe et diffuse de nombreux outils pratiques. Parmi eux ;

- Une fiche pays Madagascar, qui centralise les informations clés sur le secteur énergie-climat (acteurs, cadre réglementaire, tarifs, données techniques).
- Une fiche technique sur les déchets électriques et électroniques, thématique en forte croissance, destinée à appuyer les collectivités dans la conception de projets intégrant cette dimension environnementale.

Un nouveau site Internet a également été lancé, conçu comme un hub d'information alimenté par les membres du réseau. Il regroupe des appels à projets, offres d'emploi, actualités et ressources techniques liées au secteur énergie-climat : https://reseaucicle.org

Deux initiatives sont à venir :

- La publication du bilan de l'action extérieure des collectivités territoriales dans le domaine énergie-climat.
- L'organisation du Forum annuel 2026, prévu à Paris en septembre, consacré aux coopérations décentralisées et à l'efficacité énergétique des bâtiments. Ces actions visent à renforcer la visibilité et la coordination des acteurs territoriaux engagés dans la transition énergétique.

6 Perspectives 2025–2027 et chantiers à venir

La Mission Climat poursuivra sa veille et son suivi autour de plusieurs grands rendez-vous internationaux **:**

- **Le Sommet Desertif'Actions** du 25 au 28 Mars 2026 à Djerba, organisé par le Cari ;
- **La COP Désertification** à Oulan-Bator (août 2026) ;
- **La COP Biodiversité** à Erevan (décembre 2026) ;
- **La Conférence des Nations Unies sur l'Eau** aux **Émirats arabes unis** (décembre 2026) ;
- **Le Forum mondial de l'Eau** à **Riyad** (mars 2027).

À court terme, **Cités Unies France** sera présente sur plusieurs temps forts du réseau international :

- Journée dédiée aux 10 ans de l'Accord de Paris le 5 Novembre ; accueillie par le Ministère de la Transition Ecologique et coorganisée notamment par Climate Chance et le Comité 21.

- Town Hall COP Europe le 19 novembre de 14h à 16h
  - Evènement en ligne au format d'une « COP municipale », organisé par Platforma
  - Lien d'inscription
- Un décryptage thématique "Migration et Climat", prévu le 9 décembre.

La Mission Climat poursuit en parallèle trois chantiers structurants :

- la publication d'un état des lieux de l'action internationale des collectivités territoriales touchant aux enjeux climatiques ;
- une réflexion sur la philanthropie climatique conduite avec *Planète Urgence* ;
- et la mise à l'essai d'un outil de diagnostic de vulnérabilité climatique pour les collectivités volontaires (pour lequel les collectivités intéressées à participer peuvent contacter l'équipe de Cités Unies France)

L'outil « climat » dédié aux projets de coopérations décentralisées, permettant de faire un bilan GES et un pré-diagnostic des enjeux d'adaptation est toujours disponible sur demande auprès de Poitiers et de Cités Unies France.

7 Mot de clôture de Madame Léonore Moncond'huy

- La réunion a permis de lier le plaidoyer international et le soutien concret aux projets des collectivités.
- Un vocabulaire commun se développe autour des notions d'atténuation et d'adaptation, considérées comme complémentaires.
- La réciprocité est un enjeu essentiel dans les démarches de résilience face au changement climatique.
- Les collectivités s'approprient progressivement les outils développés par les réseaux et partenaires, contribuant à leur amélioration.
- De nouveaux dispositifs institutionnels soutiennent désormais les projets locaux.
- Il est nécessaire de poursuivre ces échanges et de prévoir une nouvelle réunion avant la fin du mandat, pour dresser le bilan de la COP 30.
- La préparation du renouvellement des équipes municipales doit être anticipée, notamment à travers la formation et la transmission des connaissances aux futurs élus.
- La Mission Climat doit continuer à assurer la montée en compétence et la continuité des engagements sur les enjeux climatiques.